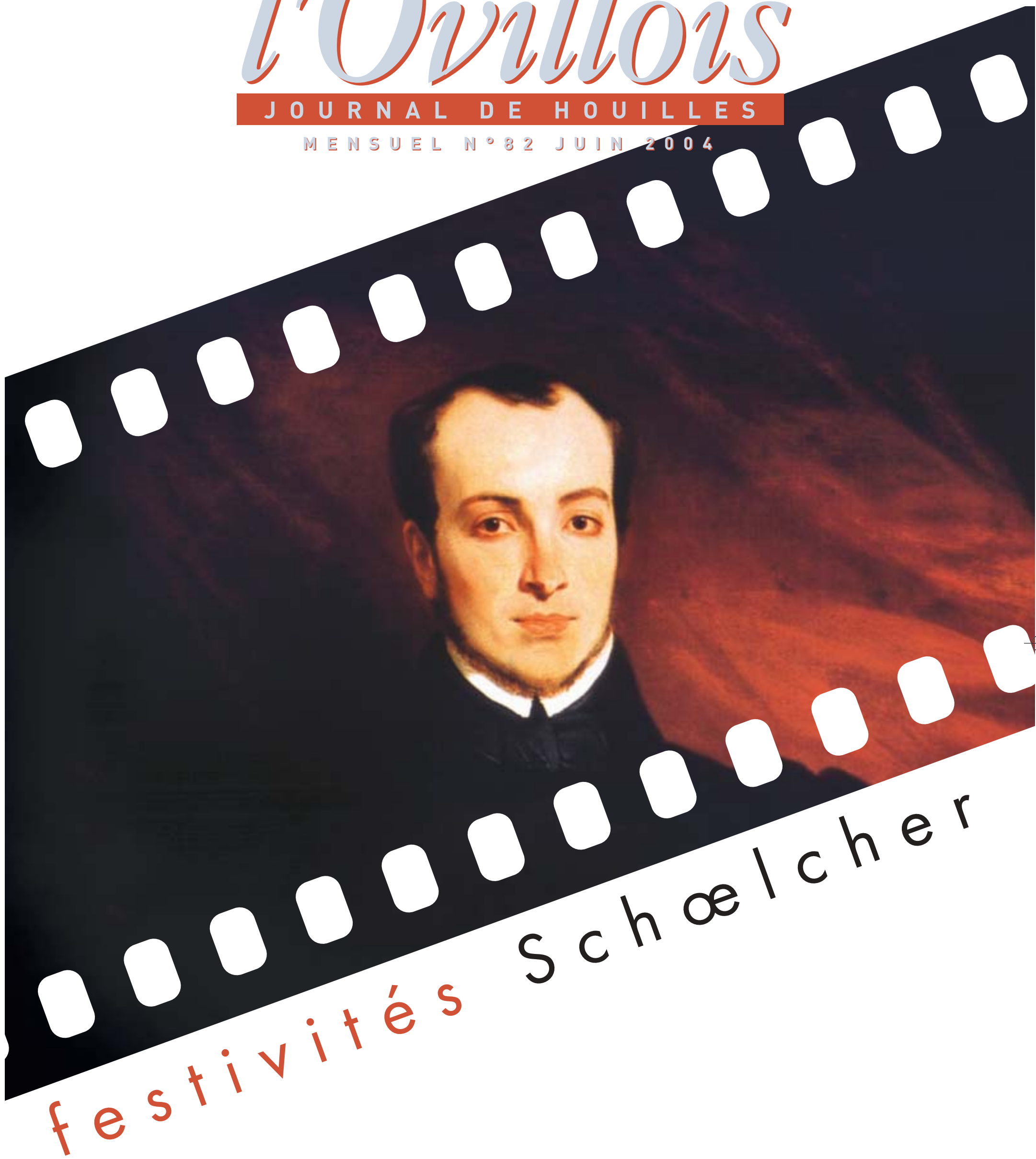


l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 82 JUIN 2004



P. 10
L'ÂME D'UNE FINE LAME



La jeune fleuretiste du Gant d'Or, Anne-Carole Zouari, 3^e aux championnats du monde

P. 4
LE DÉFI DE L'ALU



Opération de sensibilisation au tri des déchets en aluminium, dans le cadre des Recyclades.

P. 5
VERS UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Houilles et six villes environnantes vont bientôt constituer la Communauté de communes la plus peuplée de France.

SPECTACLES GRATUITS

VIVA LE BON TEMPS !

Juin est en fête au parc Charles-de-Gaulle. Avec l'arrivée des beaux jours, des spectacles gratuits hautement réjouissants vont y fleurir. D'abord le chanteur cubain Raul Paz. Ensuite la compagnie Acidu et sa « rave paroissiale ». Enfin, le bal traditionnel de Cajun Express pour célébrer la fête de la musique.

Raul Paz en concert

Le 4 juin, le kiosque abritera le chanteur Raul Paz, dont la salsa inspirée vient de faire vibrer le public de La Cigale, à Paris. Les bases cubaines sont dynamitées par une guitare électrique à la Santana, un saxophone funk façon Macéo Parker, des beats électro ou hip-hop et des accents jazzy. Un cocktail savoureusement épicé, servi par ce trentenaire à la voix sensuelle qui marie les genres avec désinvolture,



Raul Paz, en concert gratuit le 4 juin au parc Charles-de-Gaulle.

comme l'atteste son deuxième album, *Mulata*. Fort d'une solide formation classique, dès ses débuts il bouscule le genre salsa et chante en compagnie des plus grands, tels que Célia Cruz ou Tito Puentes. Installé à Paris depuis 1997, il ne renie ni sa culture ni ses origines, mais revendique la liberté d'innover : « *Même si je reste attaché aux traditions cubaines, il est temps que la nouvelle génération fasse entendre sa voix !* » explique-t-il. Pour ajouter encore à l'exotisme du spectacle de Raul Paz à Houilles, c'est la maison de la Bolivie qui tiendra le bar et proposera une restauration légère.

Rave paroissiale : une chorale peu orthodoxe

À voir la chorale en rang d'oignons, on lui donnerait le bon Dieu sans confession. À y regarder de plus près, pour des premiers communiant, ces chanteurs ont l'air bien dissipés ! Menée par un curé de choc et toujours anxieuse de rater son car, la chorale de Saint-Fulbert célèbre avec entrain les œuvres du Créateur à travers celles de ses créatures. Chacun de ses membres chante et danse avec toute son énergie et sa conviction. Mais peu à peu, le naturel reprenant le dessus, les frustrations et les mesquineries affluent. La chorale est alors secouée par les détresses les plus bouffonnes, les fous rires et les disputes que le chef de chœur s'évertue à juguler. La compagnie Acidu incarne cette délirante formation vocale avec une jubilation communicative.



La compagnie Acidu.

Fête de la musique avec Cajun Express

Le 21 juin aura lieu un bal traditionnel pour célébrer ensemble l'arrivée de l'été, autour du kiosque du parc Charles-de-Gaulle. Animée par le groupe Cajun Express, adepte d'un répertoire festif, entraînant et dépaysant, cette soirée réserve de nombreuses surprises. La musique cajun, tout d'abord, issue du folklore des colons français d'Amérique du Nord. Elle s'épanouit autour du violon, de l'accordéon, de la guitare et du triangle. Par leur dynamisme, les quatre talentueux musiciens de Cajun Express assurent une ambiance débordante de vitalité et de gaieté. Il est impossible de ne pas être transporté par ces rythmes chauds qui nous emportent sans escale jusqu'en Louisiane. Un mini-stage de danses cajun prendra ses quartiers à partir de 18 h au kiosque. Passé 21 h 30, des groupes ovillois vous feront danser place du Général-Leclerc. Alors, comme disent les Cajuns : « *Laissez le bon temps rouler !* » ■

C. M.

Spectacles gratuits,
kiosque parc Charles-de-Gaulle
Raul Paz, vendredi 4 juin, 20 h 30
Rave paroissiale, samedi 12 juin, 20 h 30
Bal traditionnel, Cajun Express,
lundi 21 juin, 20 h 30.

MARCHÉ

FÊTE DES MÈRES

Les commerçants du marché de Houilles célèbrent la fête des Mères en offrant à leurs clients des milliers de bons de participation à une grande tombola gratuite dotée de lots spécialement destinés aux femmes. Merci pour elles !

Mercredi 2 juin et samedi 5 juin (les deux jours de marché précédant le dimanche de la fête des Mères), des urnes seront installées sur le marché pour recevoir vos bons de participation à la tombola de la fête des Mères. Après

tirage au sort en début de semaine suivante, la liste des gagnants sera affichée dans la halle. Si vous faites partie du nombre, vous serez invités à retirer votre lot l'un des jours de marché, à partir du 12 juin. Le détail des lots reste une surprise. Mais le président de l'Association des commerçants du marché de Houilles, Frédéric Legrand, a veillé à ce qu'ils soient de nature à contenter tout spécialement les mères... ■

Mercredi 2 juin et samedi 5 juin,
aux heures de marché, tombola
de la fête des Mères.

Pour la fête des Mères, les commerçants
du marché vont offrir à leurs clients
5 000 bons de tombola.



LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

NOS VOISINS ÉCRIVAINS

La Journée des écrivains ovillois, à la maison Jules-Verne, c'est l'occasion idéale de faire connaissance avec les auteurs contemporains qui résident à Houilles. Qui sait si votre poète préféré n'est pas aussi votre voisin de palier ?

De nombreux écrivains vivent à Houilles. Le saviez-vous ? La Journée des écrivains ovillois est une nouvelle manifestation littéraire consacrée aux meilleures plumes de notre ville. La maison Jules-Verne accueillera le 5 juin, dès 14 h 30, ces auteurs tous publiés, pour vous permettre de faire leur connaissance sans façons, à la faveur de conversations avec eux, de séances de lecture de leurs œuvres et de dédicaces. Parallèlement, les bibliothécaires assureront une présentation détaillée de ces écrivains et de leur parcours parfois étonnant, toujours intéressant. Un après-midi convivial, placé sous le signe du plaisir des mots et de la découverte. En toute simplicité. ■

C. M.

Anne-Laure Bondoux,
Jean Gennaro (alias Martinez),
Thérèse Dufresne,
Julia Billet,
Jacques Barthès,
Amo Haddad,
Manuel Sousa Fonseca,
Jimmy Gladiator,
Elisabeth Sirot,
Phan Thi Minh,
Jean-Marie Nouël,
Jean-Louis Soularue,
Jean-Jacques Mancel,
Hélène Rochette-Castel (14 ans).
Maison Jules-Verne,
samedi 5 juin
à partir de 14 h 30.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI

SÉCURITÉ

Le Conseil municipal du 6 mai s'est prononcé à l'unanimité pour la signature du contrat local de sécurité (CLS).

Un premier contrat local de sécurité (CLS) avait été mis en place en 1999 avec des résultats positifs pour notre ville. Une démarche de réactualisation avait été lancée en 2003 pour réajuster la politique locale de sécurité afin de tenir compte du bilan des actions de prévention et de répression de la délinquance menées depuis 5 ans. L'actualisation du contrat local de sécurité s'est faite autour de trois axes de travail prioritaires : la sécurisation des espaces publics et privés, la médiation et la sécurité routière. Pour chacun de ces axes, des actions concrètes ont

été définies en liaison avec les acteurs concernés. Elles seront suivies et évaluées par le nouveau Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui constituera désormais le lieu habituel de concertation et d'organisation des collaborations entre les acteurs de l'État (police nationale), les collectivités territoriales (police municipale, services de la Mairie), les représentants du secteur économique (bailleurs, locataires, sociétés de transports publics...) et ceux du secteur social et associatif. Pour que tous œuvrent à la sécurité et à la tranquillité publiques. ■



Le Conseil municipal du 6 mai dernier a débuté par un hommage à la Conseillère municipale Sandrine Matile (au premier plan à gauche) pour son nouveau titre de championne de France de boxe française !

SCHÖELCHER ET NOUS

« Quand on vous parlera d'un homme, ne vous informez pas s'il est blanc, mulâtre ou nègre, informez-vous s'il est un bon citoyen », écrivait Victor Schœlcher.



À l'heure de la montée des communautarismes et des comportements d'exclusion, cette phrase raisonne d'un écho singulier au cœur de notre été. On ne peut avoir compté parmi nos concitoyens cet illustre républicain sans nous associer à ses combats. Nous avons donc décidé d'assumer, de revendiquer cet héritage. Houilles veut garder vivante la mémoire d'un humaniste passionné – et pas simplement dans les livres et les cérémonies officielles ! C'est pourquoi la plupart des manifestations organisées dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Victor Schœlcher seront publiques et gratuites.

La période estivale n'interrompt pas pour autant le travail de la municipalité puisque nous continuons de faire avancer le projet de création de la Communauté de communes de la Boucle de Montesson présenté lors du dernier Conseil municipal. C'est pour Houilles un moyen d'être plus efficace. Et plus solidaire aussi.

Bonnes vacances à tous

Le Maire,
Conseiller général,
Alexandre Joly.

RÉUNION DE QUARTIER

PONCTUELS AU RENDEZ-VOUS

Le Maire et plusieurs de ses adjoints se sont rendus au Réveil-Matin pour un échange fructueux et chargé d'informations, dont certaines intéressent tous les Ovillois.

Salle comble, ambiance détendue bien que studieuse, tous les ingrédients étaient réunis à la cantine du Réveil-Matin pour une efficacité optimale des débats. En ouverture, le Maire, Alexandre Joly, a fait le point sur l'avancement des travaux en centre-ville. Il a tenu à rappeler à cette occasion combien « il est important que les Ovillois restent solidaires de leurs commerçants habituels et continuent de s'y rendre malgré les difficultés de circulation ». Puis les questions se sont enchaînées librement, tant sur la circulation que sur des problèmes de voisinage, de service de ramassage scolaire ou de voirie.

Parmi les remarques récurrentes, celles concernant la vitesse en agglomération (dont chaque conducteur est responsable) et le stationnement. À ce sujet, le Maire a bien précisé que chaque litige signalé, chaque problème faisait l'objet d'une étude par ses services, mais que les

réponses étaient apportées dans le sens de l'intérêt général : ainsi, davantage de potelets pour empêcher les stationnements abusifs, c'est parfois davantage de risques de chute pour les piétons...

La soirée ne devait pas se terminer sur ces sujets locaux, puisque le Maire officialisait la départementalisation du syndicat de pompiers (plus juste, ce système fait que la Mairie ne paiera plus qu'au prorata de son nombre d'habitants), et surtout la création d'une Communauté de communes. Ce partenariat avec six municipalités voisines (Carrières, Sartrouville, Montesson, Chatou, Le Vésinet et Croissy) permettra – entre autres dossiers importants – d'améliorer les transports collectifs et de proposer une évolution satisfaisante pour tous en matière d'aménagement de la plaine de Montesson (lire l'article de fond à ce sujet en page 5). ■

C.S.

La réunion de quartier du Réveil-Matin a fait salle comble.



ENVIRONNEMENT

ALUMINIUM MAXIMUM

Du 16 au 25 juin, Houilles relève le « Défi de l'alu » ! Vous êtes invités à venir déposer à la mairie un objet en aluminium dans le but d'amasser le plus fort tonnage possible de ce matériau. Une exposition sur le recyclage y sera également présentée. Une opération organisée par le Service environnement de la Mairie, dans le cadre des recyclades et de la semaine nationale du développement durable.

Le geste est à la fois ludique et civique. Il ne s'agit pas seulement de s'amuser à battre un record, mais aussi de s'exercer à mieux identifier les objets en aluminium, dans l'intérêt de tous. Car le recyclage optimal de l'aluminium est indispensable à la préservation de l'environnement. Ce défi n'est donc pas anecdotique. C'est un effort collectif vers un meilleur tri des déchets en alu, domaine dans lequel notre ville atteint des performances très infé-

rieures à celles qui lui sont fixées. Cela dit, elle n'est pas la seule : « L'aluminium est partout le matériau le plus mal récupéré », signale Michel Muzet, Maire-adjoint délégué à l'environnement, au commerce et à l'artisanat. « Mais nous devons tout faire pour corriger cette tendance et nous comporter en véritables éco-citoyens. »

Faut-il le rappeler ? Nous sommes censés jeter dans les poubelles à couvercle jaune tout ce qui contient de l'alu. En l'occur-



Ces produits participent au recyclage de l'aluminium. Ils doivent être jetés dans les poubelles à couvercle jaune.

rence : les aérosols, les boîtes de boissons et de conserve, les barquettes, mais aussi les sachets de biscuits d'apéritif, les emballages de barres chocolatées et de certains fromages tels que le roquefort. Dès le mercredi 16 juin, un bac jaune sera

disposé dans le hall de la mairie pour recueillir le maximum d'aluminium que vous pourrez apporter ! ■

Service environnement :
0800 86 62 96 (numéro vert).

ACTION SOCIALE

BONNES VACANCES

La Direction des affaires sociales de la Mairie, en collaboration avec le Conseil général des Yvelines, a décidé d'accorder une prime aux Ovillois privés d'emploi, inscrits à l'ANPE, et dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond. Cette prime doit permettre aux enfants de moins de 16 ans de partir en vacances. Une liste des pièces justificatives nécessaires à l'étude de votre demande est disponible à l'accueil du Centre communal d'action sociale (CCAS) 18, rue Gambetta. Le dépôt des dossiers se fait tous les matins au CCAS entre le 1^{er} et le 30 juin. ■

EN BREF

ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Cette année encore, les services municipaux organisent des activités de loisirs nombreuses et variées pour les jeunes de 6 à 17 ans, du 1^{er} juillet au 31 août : camps sportifs, stages de poney, Gaspar club, ateliers thématiques, sorties, etc. Un dépliant récapitulatif de ce programme varié est disponible à l'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi visiter le site Internet de la Ville et relire le numéro d'avril de l'Ovillois (p.2)...

NO SWIMMING

La piscine sera fermée au public, collégiens et écoliers compris, jeudi 10 juin de 8 h à 18 h et vendredi 11 juin de 8 h à 17 h. Dimanche 20 juin au matin, de 9 h à 12 h, elle sera réservée aux baptêmes de plongée organisés par le Club nautique de Houilles-Carrières (CNHC). ■

TRIBUNE LIBRE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOUS AVONS LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DE LA DISPARITION DE 26 475* ÉLECTEURS!!!

Le bâton revient vite sur les donneurs de leçons ! Le mois dernier A. Joly fustigeait dans ces colonnes les oppositions qui ne savent pas apprécier le bonheur d'avoir comme maire un grand démocrate respectueux de ses contradicteurs. Opposition qui, comme le prévoit la loi et grâce à vos deniers, a obtenu : un ordinateur portable, une indemnité de fonction mensuelle nette de 135,90€ et un local à se partager après sept ans de demandes. Mais chassez le naturel, il revient au galop. Au Conseil municipal du 6 mai dernier, le Maire, comme ses six collègues de droite des villes voisines, proposait aux élus de voter la création d'une Communauté de communes regroupant Carrières-sur-Seine, Montesson, Croissy-sur-Seine, Le Vésinet, Sartrouville, Chatou et Houilles. Sans refaire le débat sur le fond — il a eu lieu en séance —, nous tenons à informer les Ovillois du sort réservé aux oppositions dans chacune des sept villes citées : aucun de leurs représentants ne siègera à cette assemblée ! Sans représentants, plus de 40% de la population de ces villes qui a voté à gauche est évincée du droit de débat et de contrôle ! A. Joly a conclu : « La démocratie est respectée puisque je donnerai des informations au Conseil municipal. »

Chers Ovillois, qui avez voté dernièrement pour une liste de gauche, sachez que pour A. Joly vous êtes démocratiquement inexistantes.

(*) Score de J.-P. Huchon, candidat de la gauche, le 28 mars sur les sept communes concernées.

C. Boivin, N. Trézières, J. Goze, É. Bardin, É. Prévost.
« Agir pour Houilles ». Permanence : salle Marceau, le samedi de 10 h à 11 h 30, tél. 06 19 45 08 19.

CHOIX IMPORTANTS

Le 6 mai, lors du Conseil municipal, notre groupe a émis un premier avis favorable au projet de création d'une Communauté de communes de la Boucle de Montesson.

C'est un choix important à plusieurs titres :

- Cette structure intercommunale doit permettre une meilleure efficacité, pour débattre avec l'État, la région, le département.
- Les intérêts de la population seront aussi mieux défendus en ce qui concerne la circulation, la voirie, les transports, l'aménagement de la plaine de Montesson, les logements, etc.
- Elle permettra une meilleure gestion des deniers publics : le projet qui nous a été proposé précisant « les risques liés à une augmentation non maîtrisée de la dépense publique locale apparaissent infondés ».

Le 13 juin : nous sommes appelés avec tous les citoyens des 25 pays membres à élire nos députés européens.

C'est aussi un choix important à plusieurs titres :

- L'Europe est le cadre de décisions qui nous concernent directement et concrètement dans notre vie quotidienne.
- L'Europe est l'horizon commun de tous nos peuples.
- L'Europe est à un tournant de son histoire : l'élargissement, la situation internationale, la sécurité, l'environnement sont autant d'urgences auxquelles il faut répondre.

Deux enjeux a priori bien éloignés l'un de l'autre, en fait pas tant que cela, puisqu'ils sont tournés l'un et l'autre vers notre avenir. M.-M. Hamon et B. Duclos vous souhaitent d'agréables vacances.

En Avant pour Houilles : B. Duclos/M.-M. Hamon. Permanences : tous les lundis salle Marceau, 18 h 30/20 h, tél. 06 18 06 03 02.

RECHERCHE COHÉRENCE DÉSESÉRÉMENT

Prêtes à tout pour exister, nos oppositions n'ont que la critique négative et aveugle en guise de ligne politique. Pourtant coutumiers du fait, nos opposants « systématiques » viennent d'atteindre un nouveau sommet d'incohérence et de mauvaise foi à l'occasion du vote sur le projet de Communauté de communes de la Boucle de Montesson. Reconnaisant que cette création est « une bonne idée », et après un silence assourdissant lors des débats préliminaires, les voilà qui, au moment de voter, décident de s'abstenir ! Au risque de travestir la réalité, ils justifient leurs contorsions politiques en dénonçant le caractère antidémocratique de la future Communauté de communes au motif que « 40% des électeurs des sept villes de la Communauté de communes » ne seraient pas représentés, ce qui est parfaitement faux. Au passage, mais faut-il s'en étonner, l'opposition semble confondre le score des régionales avec celui des municipales — on n'est pas à un amalgame près. Le choix de la Communauté de communes a été fait parce que c'est précisément la forme de coopération intercommunale la plus démocratique ! Contrairement à ce que l'opposition martèle, la création de la Communauté de communes de la Boucle marque un retour vers les Conseils municipaux qui devront, comme le précise la loi, voter à la majorité des deux tiers pour tous les transferts de compétences. C'est donc bel et bien une affirmation de la règle démocratique dans la pratique intercommunale. Incohérence ou mauvaise foi ?

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INTERCOMMUNALITÉ : ON AVANCE !

Comme annoncé dans notre dernier numéro, les élus du Conseil municipal ont adopté le périmètre de la future Communauté de communes de la Boucle de Montesson. Une véritable avancée pour notre Ville.

Entre le 27 avril et le 27 mai 2004, les villes de Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Montesson, Sartrouville et Le Vésinet ont approuvé, par délibération de leurs Conseils municipaux respectifs, le périmètre de la future Communauté de communes qui comprendra près de 165 000 habitants, soit plus de 10% de la population des Yvelines. Elle sera ainsi la plus grande communauté de communes de France. À l'aube de ce nouveau chapitre de l'histoire locale de nos communes, découvrons-en les premières étapes.

Une intercommunalité déjà ancrée

Il peut sembler bien risqué de définir un périmètre au sein duquel, du jour au lendemain, sept communes uniront leurs efforts. Rassurons-nous, les dizaines d'années de travail préparatoire entre élus et services des sept villes de la Boucle dans le cadre des différents syndicats intercommunaux existants — dont le SIEP de la Boucle — ont développé et « rodé » les modes de collaboration. C'est ce qui a permis, en particulier, d'adopter en 1998 le schéma d'aménagement et d'urbanisme de la Boucle, qu'il convient aujourd'hui de mettre en œuvre. Mais ce sont surtout l'excellente entente des élus locaux et leur forte motivation qui ont toujours contribué à la réussite de cette autre dimension territoriale.

Au service d'un développement maîtrisé et équilibré

Les élus de la Boucle entendent bien ne pas laisser à d'autres l'aménagement de ce territoire particulier. Car les conditions de vie de ses habitants en dépendent, ainsi que le devenir de la plaine de Montesson. À cet égard, l'un des dossiers majeurs pour l'avenir de la Boucle est la révision prochaine du schéma d'aménagement de la Région Île-de-France, vis à vis duquel la Communauté de communes devra affirmer ses choix et élaborer des propositions.

C'est dans ce cadre que sera mise en œuvre une politique visant à l'aménagement durable, maîtrisé et équilibré de la plaine, afin de garantir la protection de l'environnement et le développement d'une urbanisation de qualité.

L'intercommunalité : d'abord, une question de solidarités

Constituée à partir d'un territoire cohérent, bordé par la Seine et par la frontière entre le Val-d'Oise et les Yvelines, la Communauté de communes permettra le développement de solidarités dans des domaines tels que la mise en œuvre d'une politique du logement cohérente propre à sauvegarder à la fois la mixité sociale et l'équilibre existant. La Communauté de communes aura également



comme mission de rechercher des solutions destinées à améliorer la circulation, qu'il s'agisse des transports en commun ou de l'élaboration d'un Plan de déplacements urbains. Enfin, d'autres compétences pourraient lui être confiées, comme des actions de développement économique, la protection de l'environnement, ou encore la mise en valeur du cadre de vie.

Comment fonctionne la Communauté de communes

« Communauté de communes de la Boucle » : c'est le nom qui a été retenu pour la nouvelle structure. Celle-ci sera administrée par un Conseil communautaire composé de délégués des Conseils municipaux des communes membres. Chaque ville, quelle qu'en soit la taille, sera représentée par un nombre égal d'élus — en l'occurrence, quatre par commune. L'avis de la plus petite des communes « pèsera » ainsi de la même façon que celui de la plus importante. Cette garantie de la prise en compte des volontés et de l'identité propres à chaque commune mérite d'être soulignée.

Dès lors, comment s'effectuera l'articulation des compétences entre les différentes communes et la Communauté de communes ? Les décisions de transfert des responsabilités vers la Communauté de communes seront obligatoirement prises par chacun des Conseils municipaux, ce qui garantira un fonctionnement démocratique de la nouvelle structure. Mais si l'intercommunalité instaure une nouvelle échelle ter-

ritoriale indispensable au développement, la commune restera l'interlocuteur privilégié de l'usager.

Quels moyens pour cette Communauté ?

Elle recevra bien sûr une dotation de l'État, à laquelle s'ajoutera la taxe professionnelle que les élus envisagent de mettre en commun pour financer le budget. Ce choix aboutira, dans un délai de six ans, à un taux de taxe professionnelle unique pour l'en-

semble des villes de la Communauté de communes, ce qui favorisera le développement économique et la création d'emplois dans la Boucle de Montesson.

Bonne nouvelle : la Communauté de communes n'engendrera pas de charges fiscales nouvelles pour les habitants de la Boucle. Au contraire, elle permettra la création de nouveaux services et l'amélioration de ceux déjà existants.

Bienvenue dans la Communauté de communes de la Boucle ! ■

C. C. B.

RELAIS SOLIDARITÉS

RECORDS DE CHALEUR... HUMAINE

Tirant les enseignements de la canicule de l'été dernier et de ses conséquences, la Mairie lance l'opération « Relais solidarités ».

« Et si on battait des records de chaleur humaine ? » Quelle que soit la météo, cet été, c'est ce que proposent ensemble la Direction des affaires sociales de la Mairie de Houilles et la Police municipale. Avec l'opération « Relais solidarités », elles mettent en place une mobilisation de tous les partenaires du secteur social, et incitent les Ovillois à « repenser l'isolement de certaines personnes, en particulier nos concitoyens les plus âgés », comme l'explique Françoise Teneau, pre-

mier adjoint au Maire, déléguée aux affaires sanitaires et sociales. Si vous-même êtes une personne âgée ou fragilisée, si vous connaissez quelqu'un dans cette situation, ou toute personne qui pourrait être en difficulté à l'occasion d'événements exceptionnels (canicule, épidémie, etc.), n'hésitez pas à appeler le numéro d'accueil de la Direction des affaires sociales : 01 30 86 32 70. Et n'hésitez pas non plus à faire passer le message. ■

BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE VICTOR SCHŒLCHER

NOTRE CHER SCHŒLCHER

Ville chère au cœur de Victor Schœlcher, Houilles célèbre le bicentenaire de la naissance de ce grand défenseur des Droits de l'homme par une série d'événements exceptionnels.

Il a séjourné régulièrement à Houilles pendant une quinzaine d'années et a choisi d'y finir ses jours. Il repose aujourd'hui à Paris, au Panthéon. Mais son souvenir est toujours omniprésent dans notre ville, cette année plus que jamais, et avec une vitalité toute particulière. Car ce n'est pas une figure du passé que l'on honore, mais un personnage bien vivant, puisqu'il survit par l'importance et la pérennité de son œuvre au service de l'humanité.

Les célébrations ovilloises s'inscrivent dans le cadre d'une commémoration nationale à laquelle prennent également part les villes de Paris, de Fessenheim — d'où sa famille est originaire — et de Schœlcher en Martinique, notre jumelle qui lui doit son nom. La Ville de Houilles a souhaité associer l'ensemble de la population à cet hommage citoyen en donnant accès aux Ovillois à des manifestations publiques, gratuites, attrayantes et variées, sur plusieurs mois de l'année. « *Nous avons aussi saisi cette occasion* », précise le Maire, Alexandre Joly, « *pour montrer la diversité des facettes de cet homme, légitimement connu pour son combat contre la servitude, mais dont la vie a été riche d'autres engagements. Opposé à toutes les formes d'oppressions et de violences, il a lutté pour le droit des enfants, celui des femmes, contre la guerre et contre la peine de mort. Ce fut un grand républicain, doublé d'un amateur d'art tout à fait passionné et d'un généreux donateur. De plus, nombre de ses préoccupations humanitaires sont plus actuelles que jamais. C'était un précurseur, il le reste.* » Le programme des célébrations ovilloises s'ef-



Les Tambours du Burundi, au parc Charles-de-Gaulle jeudi 22 juillet au soir, date anniversaire de la naissance de Victor Schœlcher.

force de rendre compte de cette modernité et de cette diversité. Les beaux-arts, la musique, la danse, l'histoire sont donc au rendez-vous, mais aussi le cinéma, l'audio-numérique et le multimédia.

Le 27 avril dernier, date anniversaire du décret d'abolition de l'esclavage, la Ville a lancé sur Internet une exposition multimédia intitulée « L'esclavage, une histoire des Droits de l'homme », et saluée, depuis, comme une réussite incon-

testable tant sur le plan de la forme que du contenu.

Pour l'anniversaire de sa naissance, le 22 juillet, ce sont les spectaculaires Tambours du Burundi qui vont venir tonner et danser à la mémoire de Schœlcher. Ce même jour, la Ville de Houilles rendra un hommage officiel au grand républicain que fut Schœlcher, toute sa vie, et au péril de sa liberté puisqu'il lui en coûta 19 ans d'exil : à l'Hôtel de Ville, en présence de hautes personnalités, la salle des mariages et du Conseil

L'ŒUVRE DE SA VIE

Le préambule du décret d'abolition de l'esclavage rédigé par Victor Schœlcher invoque des arguments si imparables qu'en les contestant on s'exposait à afficher, non seulement un manque d'humanité coupable, mais une évidente incohérence logique et politique. Jugez plutôt : « *Le gouvernement provisoire*

(considère) que l'esclavage est un attentat à la dignité humaine ; qu'en détruisant le libre arbitre chez l'homme, il supprime le principe naturel de droit et de devoir ; qu'il est une violation flagrante du dogme républicain Liberté-Egalité-Fraternité. »

Pourtant, il fallut toute la force de conviction de son sous-secrétaire

d'État aux Colonies pour persuader ce gouvernement — d'abord réticent — d'abolir immédiatement et totalement l'esclavage. Bien entendu, les aspects économiques de l'abolition furent au cœur des débats... Quinze ans plus tôt, les Britanniques avaient résolu le problème à leur manière, votant une loi instaurant « *l'abolition avec apprentissage* ». Cette abolition à l'anglaise différait doublement de celle à la française obtenue de haute lutte par Victor Schœlcher. La loi britannique prévoyait en effet une période de quatre ans « d'apprentissage » obligatoire avant l'affranchissement des esclaves : un euphémisme pour désigner en réalité quatre années

supplémentaires de travail non rémunéré — bref, d'esclavage ! Sous l'impulsion de Victor Schœlcher, la France procède par décret du gouvernement et ne donne aux colons que deux mois pour libérer leurs esclaves. À compter de cette date, « *tout châtiment corporel, toute vente de personnes non libres* » allaient être interdits. Dans le même élan, Victor Schœlcher veille à ce que soient amnistiés « *les anciens esclaves condamnés [...] pour des faits qui, imputés à des hommes libres, n'auraient pas entraîné ce châtiment* ». Cette œuvre politique de première grandeur, Schœlcher y a voué plusieurs décennies de sa vie, avant mais aussi après le décret proprement dit, en consacrant le reste de son existence à représenter au Parlement les populations pour lesquelles il s'est battu. Son passage au gouvernement n'aura duré, lui, que deux mois. Deux mois pour l'histoire, deux mois magnifiquement bien remplis.

C'est en partant sur les mers vendre les porcelaines fabriquées par l'entreprise de son père (ci-dessous) que Victor Schœlcher allait découvrir l'esclavage et se vouer à son abolition.

LA MÉMOIRE DES NON

L'historienne Nelly Schmidt, docteur d'État, chercheur au CNRS, dirige à la Sorbonne des travaux sur les politiques coloniales. « *Mes premières recherches portaient sur l'histoire de la marine et la ville de Saint-Malo. De là, j'ai "vu" partir beaucoup de bateaux pour la traite négrière et le commerce colonial.* » Cet horizon est devenu le sien, faisant d'elle une spécialiste internationale des abolitions de l'esclavage. Nelly Schmidt insiste sur ce pluriel qui se réfère non seulement à des abolitions réparties dans le temps (du XVIII^e au XX^e siècle), situées en divers lieux, mais aussi à différentes manières de dire « non » à l'asservissement des êtres humains (lire ci-contre « L'œuvre de sa vie »). Membre du Comité pour la mémoire de l'esclavage et du Centre de recherches Caraïbes-Amériques, l'historienne a été chargée par la Ville de Houilles de concevoir l'exposition

du bicentenaire à la maison Jules-Verne, en collaboration avec le scénographe Giulio Lichtner et les services municipaux¹.

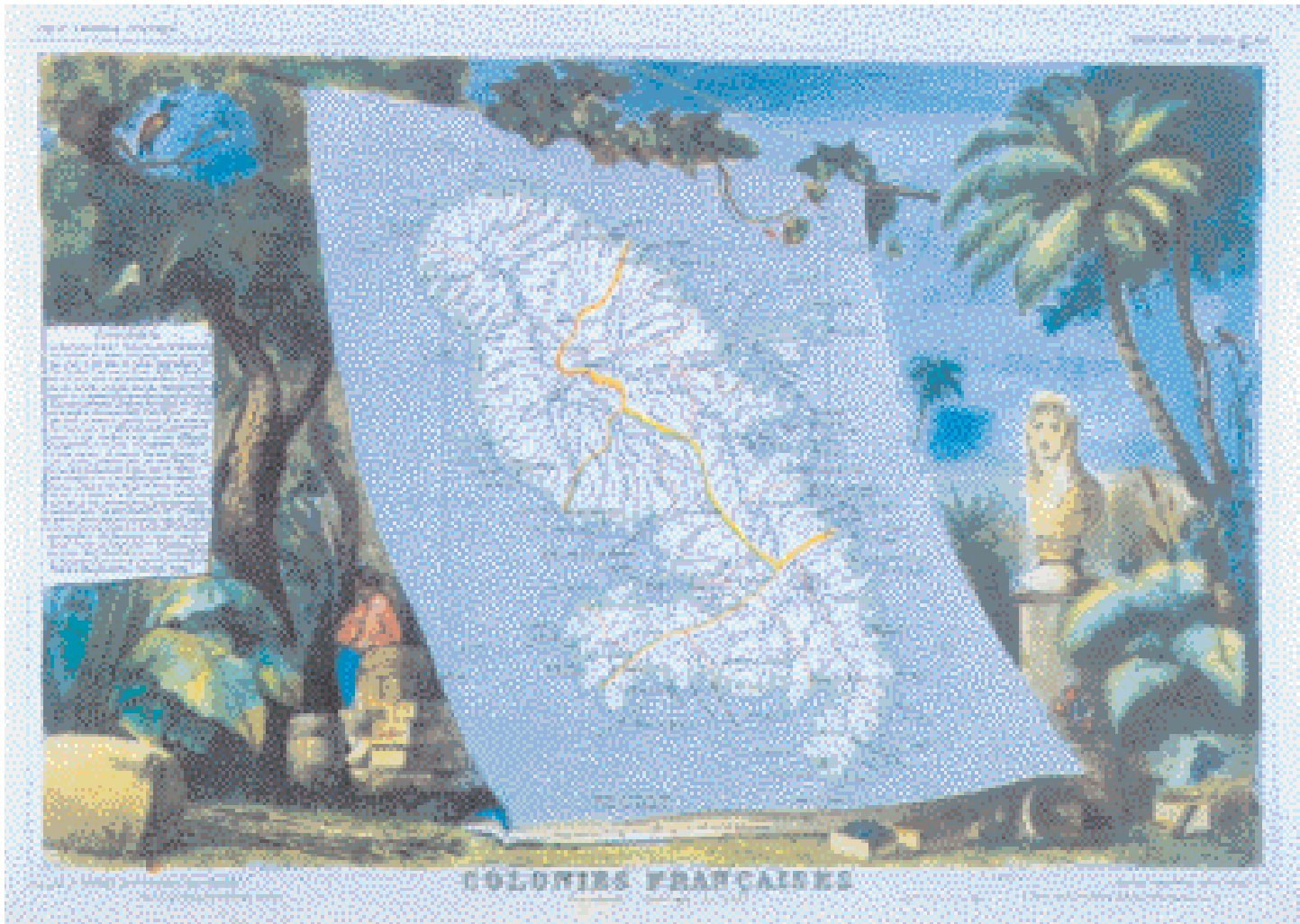
1. Service des archives, Service communication, Ateliers municipaux.

Bibliographie de Nelly Schmidt :

Victor Schœlcher, éd. Fayard, 1994
La Correspondance de Victor Schœlcher, éd. Maisonneuve et Larose, 1995
L'Engrenage de la liberté. Caraïbes — XIX^e siècle, publications de l'université de Provence, Aix-en-Provence, 1998
Victor Schœlcher en son temps. Images et témoignages, éd. Maisonneuve et Larose, 1998
Abolitionnistes de l'esclavage et réformateurs des colonies, 1820-1851, éd. Karthala, 2000.



Nelly Schmidt, spécialiste des politiques coloniales et des différents modes d'abolition de l'esclavage, collabore depuis 1998 avec la Ville de Houilles.



La Martinique, dont Victor Schœlcher a été le représentant au Parlement.

François Arago, ministre de la Marine et des Colonies, dont Victor Schœlcher fut l'influent secrétaire d'État en 1848.



municipal sera dénommée « Salle Victor-Schœlcher ». Le lendemain, 23 juillet, à la maison Jules-Verne, ouverture au public d'une exposition muséographique d'une qualité rare, conçue selon trois axes : les voyages de Schœlcher, ses passions et l'actualité de ses combats. Commissaire de l'exposition, l'historienne Nelly Schmidt (lire ci-contre « La mémoire des non ») s'est assurée le concours de nombreux musées de premier plan pour le prêt d'œuvres, d'objets et de documents originaux. Ces grandes institutions culturelles seront donc présentes à Houilles pour reconstituer l'univers d'une vie foisonnante : le musée de la Marine, le musée de l'Homme, les Archives et la Bibliothèque du Sénat, la Bibliothèque nationale de France, le musée de la Musique (Paris), le musée des Antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye), le Muséum d'histoire naturelle et préhistorique (Nîmes).

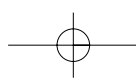
Musée du Château des ducs de Bretagne (Nantes) et la Direction des musées de Bordeaux. Une collaboration d'une telle ampleur est inédite. De plus, pour la première fois, les descendants de Victor Schœlcher (dont le patronyme s'orthographe désormais Schelcher) ont accepté de confier à la Ville de Houilles, le temps de l'exposition, des effets personnels du prestigieux aïeul. « *La réussite de cette exposition doit beaucoup au fait que nous puissions présenter ainsi des pièces authentiques et dont beaucoup n'ont jamais été exposées* », soulignent ensemble le Maire, Alexandre Joly, et la responsable des archives municipales, Christine Gentil, chef de projet du bicentenaire ovillois.

À cela s'ajoute la participation des concertistes professeurs au conservatoire de musique et de danse de Houilles et du chœur d'adultes dirigé par Dominique Bessette, qui colla-

borent tous bénévolement à l'enregistrement d'un CD retraçant l'univers musical de Victor Schœlcher. Au programme, des œuvres des compositeurs favoris de ce mélomane et musicologue par passion : Mozart, Haendel sur lesquels il a beaucoup écrit ; Chopin, Liszt et Berlioz — avec lesquels il a entretenu des liens d'amitié.

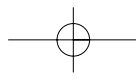
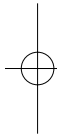
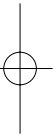
À la rentrée est prévue une projection gratuite en plein air, au parc Charles-de-Gaulle, d'un film réalisé par Paul Vecchiali, intitulé *Victor Schœlcher, l'abolition*, produit par les films de la Plume et GR2B, et interprété par le producteur-acteur-réalisateur Jacques Perrin (le chef d'orchestre qui revoit son passé dans *Les Choristes*).

Tel est le programme estival de l'hommage que notre ville se prépare à rendre au plus illustre des siens. D'autres manifestations auront lieu à l'automne. ■



Publicité

La régie publicitaire de *L'Ovillois* et du *Guide pratique* est assurée par la société CMP. Contact : Frédéric Farago au 06 11 59 05 32.



Le village

ANNE-CAROLE ZOUARI

BEL ESPOIR

Troisième aux récents championnats du monde d'escrime à Plovdiv, en Bulgarie, Anne-Carole Zouari sait manier le fleuret, c'est certain. Et surtout, elle sait mettre ses rêves à sa portée.

Elle a un œil où domine le bleu et l'autre l'ocre. Mais ses adversaires n'ont guère le loisir d'admirer cette rareté. Son fleuret virevolte si dangereusement pour elles qu'il y a plus urgent à faire ! La championne du monde italienne Errigo, de trois ans son aînée, en sait quelque chose, elle qui a dû se défendre jusqu'au bout face à cette intrépide assaillante de 14 ans... « Elle est plus forte que moi, et j'étais très fatiguée par une série de matches vraiment durs », raconte Anne-Carole, l'escrimeuse vedette du Gant d'Or, trois fois championne de France et troisième aux derniers championnats du monde. « Mais j'ai su conserver l'envie de gagner. » Ainsi est tombée du podium la Belge Gros Lambert, cédant sa place à la valeur montante du fleuret français féminin. Remarquée par l'entraîneur national pour son caractère (elle préfère ce terme à celui de « mental ») et sa vivacité d'esprit décisive à l'escrime, elle apparaît aussi à plusieurs pronostiqueurs de la presse sportive comme l'un des meilleurs espoirs

olympiques français. « Les Jeux olympiques, c'est mon rêve ! » admet Anne-Carole. Un rêve dont elle se donne courageusement les moyens, au rythme de cinq entraînements par semaine, à Houilles, sous la direction du maître d'armes Christophe Goyallon, alternant leçons, séances physiques et séances

Derrière le masque de l'escrimeuse, un visage radieux et beaucoup de caractère.



CHRISTOPHE HAUDRECHY

MON FILLEUL DU SÉNÉGAL

Christophe Haudrechy est un parrain un peu particulier. Son filleul habite à quelques milliers de kilomètres de Houilles, au Sénégal. Ils se sont connus grâce à une association humanitaire, Plan international, et ne s'étaient pas encore vus. C'est chose faite.

Ils ne se connaissaient qu'au travers des quelques lettres échangées au fil des années. Ibrahima et Christophe se sont enfin rencontrés en mars dernier, dans le village des environs de Dakar où vit ce garçon de 12 ans. Ensemble, ils ont partagé un moment privilégié, malgré la timidité des premiers instants. « J'ai d'abord visité son école et fait la

connaissance de ses camarades, puis nous avons passé l'après-midi avec sa famille », raconte le parrain ovillois d'Ibrahima. « Ce qui m'a le plus étonné, là-bas, c'est la gentillesse des gens. Malgré le dénuement dans lequel ils vivent, ils sont toujours souriants. » Pour ce jeune ingénieur informaticien, la visite à son filleul fut aussi l'occasion de vérifier les actions entreprises sur le terrain par l'association humanitaire dont il soutient l'action, Plan international. Cette organisation reconnue par l'ONU et dont le comité d'honneur comprend des personnalités comme Simone Weil, Claire Chazal ou Christian Lacroix agit dans une cinquantaine de pays parmi les plus pauvres. « L'association incite ses donateurs à venir constater par eux-mêmes de quelle façon est utilisée leur contribution. » Grâce à celle de Christophe, Plan France a pu construire un moulin à mil, des puits ou encore organiser des ateliers de formation. « Ce que je considérais comme un petit geste a été vécu là-bas comme quelque chose d'important dans la vie des villageois. Leurs marques de gratitude m'ont beaucoup ému. » Le parrain se l'est promis, il retournera voir son filleul dès l'année prochaine. ■

J. B.

www.planfrance.org

Christophe Haudrechy entre Ibrahima et sa sœur Khady.



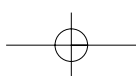
ALAIN CRENN

TRAIN ÉCLECTIQUE

Il est de Brest, elle de Landernau ; ils ont eu trois enfants que vous avez pu voir jouer à la télévision (l'aînée dans le premier rôle d'un téléfilm aux côtés d'Aznavour), au cinéma (le cadet dans *Le Petit Poucet* d'Olivier Dahan), ou au théâtre (les deux garçons dans *M^{me} Doubtfire* avec Michel Leeb). Et pourtant, ni Alain Crenn ni son épouse ne sont eux-mêmes des enfants de la balle : elle est infirmière à l'hôpital Foch à Suresnes, il est chef de projet à la SNCF. (Centre ingénierie Nord Paris) « Je fais de l'assemblage d'idées », dit-il joliment. Des idées lourdes de responsabilités, en l'occurrence, si l'on en juge par les 90 millions d'euros de travaux que ce maître d'œuvre coordonne et supervise simultanément, à la gare de Houilles et dans huit autres sites. Calme et pondéré, Alain Crenn ne tarde cependant pas à se passionner quand il évoque les multiples implications, techniques, mais aussi personnelles, de son métier. « J'ai toujours aimé regarder passer les trains, chez ma grand-mère, à Pont-de-Buis-les-Quimerch, et je voulais comprendre comment tout cela fonctionnait. » Pour y parvenir, ce jeune homme curieux entre donc à la SNCF à 22 ans, où il suivra les cours de l'école supérieure des cadres de l'équipement après un début de carrière consacré successi-

vement à la signalisation ferroviaire, aux voies, à la qualité-sécurité et au génie civil. Ce parcours éclectique et ce goût de la complexité maîtrisée finissent par faire de l'ancien karatéka amateur un chef de projet tout désigné pour des chantiers ferroviaires de l'importance de celui de Houilles-Carières. « Le chemin de fer, c'est vraiment un métier d'expérience. J'aurais pu me tourner aussi vers l'aéronautique. C'est ce fond technique qui m'intéresse. » Tant mieux : la modernisation de la gare de Houilles est en de bonnes mains ! ■





ATELIERS ARTISTIQUES

LES FRUITS DE L'ATELIER 12

Les élèves de l'Atelier 12 donnent à voir leurs productions de l'année, en théâtre et en arts plastiques, du 12 juin au 1^{er} juillet. Des spectacles originaux et une exposition qui exaltent les talents des petits et des grands.

Les enfants ont une imagination débordante. C'est la ville qui a été choisie cette année comme thème de travail de l'atelier d'arts plastiques, et cela n'a pas manqué de stimuler leur créativité. Certains se sont inspirés du peintre David Hockney en reprenant sa méthode de construction d'œuvres panoramiques composées d'un assemblage de petits formats. Une vingtaine de panneaux figurent le décor dans lequel s'inscrit une ville rêvée : des montagnes imaginaires. La ville proprement dite a été traitée en volume, au moyen de papier mâché et de boîtes de récupération. Une centaine d'enfants ont apporté leur pierre à cette œuvre collective.

Dans les différents groupes de l'atelier théâtre, le trac commence à monter : du 22 juin au 1^{er} juillet, les pièces travaillées d'arrache-pied depuis le mois de janvier vont être présentées au public. Il y en a pour tous les goûts : des textes classiques (Aristophane, Shakespeare) ou contemporains (Xavier Durringer), des contes ou des pantalonades de la commedia dell'arte. Les apprentis comédiens, enfants ou adultes, vont vous étonner. ■

C. M.



Répétition sous la direction d'Anne Touati.

Exposition des élèves en arts plastiques : du 12 au 20 juin, de 15h à 18h, tous les jours à la maison Jules-Verne.
Spectacles des élèves en expression théâtrale au Triplex : du mardi 22 juin au jeudi 1^{er} juillet.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque dans le parc

En juillet, la bibliothèque sort de ses murs. Les bibliothécaires s'installeront dans le parc Charles-de-Gaulle, sous le chapiteau des animations de quartier de la ville, et présenteront aux enfants des ouvrages de tous genres : livres d'images, romans, BD, magazines, documents audio...

Rendez-vous le matin entre 10h et 12h, mardi 6 juillet, jeudi 8 juillet, jeudi 15 juillet, mardi 20 juillet, jeudi 22 juillet, mardi 27 juillet et jeudi 29 juillet.

Bonnes vacances

Du 6 juillet au 21 août 2004, la bibliothèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30. La bibliothèque est exceptionnellement fermée du 11 au 14 juillet inclus. Dès le 15 juin, chacun pourra emprunter deux livres de plus jusqu'en septembre.

Jeunesse

Des histoires pour mon bébé

Partager autour d'un petit déjeuner berceuses, comptines et premiers livres. Inscription gratuite pour les parents avec leurs bébés (même dans le ventre !) jusqu'à 30 mois. Samedi 12 juin à 10h, salle de la Forêt magique. Entrée gratuite sur inscription au 0139688909 à partir du 1^{er} juin.

Les contes du mercredi (salle de la Forêt magique)

Conte des tout-petits
 À 10h55 (3 ans) et à 11h15 (4/5 ans) les mercredis 9 et 23 juin.

Heure du conte (6/10 ans)
 À 10h30 les mercredis 2 et 16 juin. ■

Re

Mercredi 2 juin

Heure du conte
 voir ci-dessous

Jeudi 3 juin

Conseil municipal
 à l'Hôtel de Ville.
 > 20h30

Vendredi 4 juin

Concert de Raul Paz
 voir p.2

Samedi 5 juin

Fête des écoles Salvador-Allende
 > de 9h à 14h

Victor-Schœlcher, Francis-Julliand et Jules-Guesde
 > de 9h à 12h

Tournoi de volley senior
 organisé par les SOH, au gymnase Jean-Bouin.
 > de 10h à 22h

Journée des écrivains ovillois
 voir p.2

Dimanche 6 juin

Tournoi de basket minime
 organisé par les SOH, au gymnase Jean-Bouin.
 > de 9h à 19h

Mercredi 9 juin

Conte des tout-petits
 voir ci-dessous

Samedi 12 juin

Tournoi de football féminin
 organisé par les SOH, au stade Maurice-Baquet.
 > de 9h à 19h

Kermesse de l'école Léon-Frapié.
 > de 9h à 12h

Des histoires pour mon bébé
 voir ci-dessous

Exposition arts plastiques de l'Atelier 12
 voir ci-contre

Spectacle Rave paroissiale
 voir p.2

Dimanche 13 juin

Élections européennes
Tournoi de football (jeunes)
 organisé par les SOH, au stade Maurice-Baquet.
 > de 9h à 19h

Tournoi de basket benjamin
 organisé par les SOH, au gymnase Jean-Bouin.
 > de 9h à 19h

Fête de plein air
 organisée par l'Avant-Garde de Houilles, dans le parc Charles-de-Gaulle.
 > à partir de 15h

Mercredi 16 juin

Heure du conte
 voir ci-dessous
Le défi de l'alu
 voir p.4

Jeudi 17 juin

Course cycliste
 organisée par le Cyclo-Club carillons ovillois. Départ et arrivée : rue de Jemmape
 > 19h30

Vendredi 18 juin

Anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940
 devant la mairie.
 > 19h

Samedi 19 juin

Kermesse des écoles Lucien-Waterlot
 > de 9h à 15h

G. et J.-Détraves
 > de 9h à 13h

Maurice-Velter et Réveil-Matin
 > de 9h à 12h

Fête de la musique à l'école Ferdinand-Buisson
 > de 9h à 12h

Loto à l'école Félix-Toussaint
 > de 9h à 12h

Fête de l'école Pauline-Kergomard.
 > de 9h à 12h

Tournoi de basket des parents des jeunes basketteurs
 organisé par les SOH, au gymnase Jean-Bouin.
 > de 14h à 19h

Soirée Expression corporelle
 organisée par les SOH, au gymnase Ostermeyer.
 > 20h

Portes ouvertes à la caserne des sapeurs-pompiers de Houilles
 > de 10h à 18h

Dimanche 20 juin

Baptême de plongée
 à la piscine, organisé par le Club nautique de Houilles-Carrières.
 > de 9h à 12h

Lundi 21 juin

Fête de la musique
Bal traditionnel
 voir p.2
Concert du conservatoire

Mardi 22 juin

Spectacles des élèves en expression théâtrale
 voir ci-contre

Mercredi 23 juin

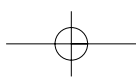
Conte des tout-petits
 voir ci-dessous

Vendredi 25 juin

Conseil municipal
 à l'Hôtel de Ville.
 > 20h30

Samedi 26 juin

Soirée de gala de la section « Danse à thème »
 organisée par les SOH, au gymnase Ostermeyer.
 > 20h



Faits et gestes



Michael Barriera

HOMMAGE À SCHŒLCHER

Le 27 avril dernier, date anniversaire du décret d'abolition de l'esclavage, les maires de Houilles, de Paris et de Schœlcher ont déposé une gerbe de fleurs au pied de la plaque commémorant cet événement à l'Hôtel de Ville de Paris.



Michèle Malétras

RUGBY

Le ROCHC bat Suresnes à domicile et lamine Mantes à l'extérieur par 13 à 54 ! Il y a de quoi se congratuler, non ?



Le Pivron

CYCLOTOURISME



Anthony Voisin

Rendez-vous aux aurores devant l'église, le 25 avril, pour le départ du rallye cyclotouriste « La renaissance/l'Ovilloise », qui a finalement rassemblé une cinquantaine de participants.

LE TRIOMPHE DE LA PAIX



À l'initiative du Conseiller général et Maire de Houilles, Alexandre Joly, et des Anciens combattants, les enfants des écoles Jules-Guesde, Félix-Toussaint, Velter, Réveil-Matin, Détraves, Sainte-Thérèse, Ferdinand-Buisson et Paul-Bréjeat ont été associés aux journées du souvenir des 7 et 8 mai derniers. Ce fut d'abord l'étonnante visite des souterrains du Centre de commandement de la

marine nationale (à gauche), suivie d'une cérémonie à la fois digne et vivante. Le lendemain, les élèves d'une classe de M. Bégoud à l'école du Réveil-Matin, accompagnés de leur directeur, M. Wodka, et du Maire, ont été conviés par le président de la République à assister à la cérémonie nationale, à l'Arc de Triomphe.



Frédéric Allinne

JUDO

Bel exemple de technique de jambes au championnat des Yvelines organisé par le Gant d'Or.



Zélie Pivron

TOUR DE HOUILLES

Elle a été bien vaillante cette petite coureuse sur 1320 m. Plus de mille fois sa taille, et toujours le sourire !



Zélie Pivron

Sur www.ville-houilles.fr, voyez d'autres photos concernant cette rubrique et écoutez le poème récité par les enfants de l'école du Réveil-Matin devant l'amiral Bonne lors de la cérémonie du 7 mai à Houilles.

CARNET

Naissances

avril 2004 :

Sofiane Ait KhelifaOcéane, Van Gysel, Ewen Boucher, Louis Maure, Chloé Dechamps, Mariam Derdega, Judith Wain, Ronan Thibaut, Mahina Michelet, Quentin Riou, Maximin Sauvaget, Ramata Camara, Lucas Delbecque, Maxime Garnier, Méliha Schacre,

Mariages

avril 2004

Arnaud Castel et Bérangère Feton, Alain Cazenave et Claire Rantin, Philippe Le Guehenec et Christelle Clément, Benjamin Lévy et Nathalie Viera da Silva, Cyril Marco et Aude Renoult, Lhacène Mohamed et Btissam Tourabi, Marc Péquignot et Nadine Becker, Franck Talot et Célia Hallé, Emmanuel Vaillant et Dominique Ravaglioli,



Michael Barriera

Ronan Thibaut.

Décès

avril 2004

Paul Cartier, Jean-Louis Causse, Maria Chasles (épouse Drouaux), Lucienne Denecker, Suzanne Frassin (veuve Gastin), Simone Garnier (veuve Lailler), Jeannine Grenot,

Gisèle Houdard (veuve Rayne), Juliette Lasagna, Roger Leroux, Louise Paris (veuve Lambinet), Régine Sainsard (épouse Chantelard), Suzanne Villain (veuve Poussier), Henri Chaif, René Mathias, Marcel Muller.

Directeur de la publication : Alexandre Joly /
Rédacteur en chef : Frédéric Allinne / Assistante de rédaction : Michèle Malétras /
Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Michael Barriera, Lionel Pagès,
Anthony Voisin, Frédéric Allinne, x / Correcteur : Olivier Chauche /
Ont collaboré à ce numéro : Christian Le Chaponnier, Céline Moreira /
Illustrations : Decaisne, Service voirie / Tirage : 15 000 exemplaires /
Impression : Actis / Distribution : AGDP / ISSN : 0183-0880 /
Contact : 16, rue Gambetta - BP 120 - 78805 Houilles Cedex /
Tél. 01 30 86 32 32 / www.ville-houilles.fr

